



Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 23 novembre 2010

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Finances.

Lors de son discours prononcé à la cérémonie d'ouverture de la foire de printemps 2010 à Luxembourg Monsieur le Ministre a affirmé qu'

« Afin de garantir un développement économique durable de notre pays, il est primordial d'identifier des secteurs économiques dont le potentiel est assuré au moins à moyen terme, basé sur l'innovation, en fait l'originalité. Notre nouvelle réglementation fiscale de la propriété intellectuelle crée un cadre très propice pour attirer des activités basées sur un savoir-faire à forte composante de recherche. »

Dans ce contexte, j'aimerais savoir quelles sont les réflexions et intentions du gouvernement luxembourgeois au niveau de l'économie luxembourgeoise dans le domaine des droits d'auteur.

- 1) Quels sont les différents taux d'imposition actuels des droits d'auteur au niveau européen ?
- 2) Une fiscalité internationale avantageuse au niveau des droits d'auteurs ne favoriserait-elle pas une niche économique pour le moins prometteuse ?
- 3) Est-ce qu'une telle politique de « cluster de droits d'auteur » serait compatible avec les directives européennes ?
- 4) Quel est l'avis de Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur concernant la création d'un « cluster de droits d'auteur » comparable avec les clusters Luxembourg Materials Cluster, Luxembourg BioHealth Cluster, Luxembourg EcoInnovation Cluster, Cluster for Logistics Luxembourg et Cluster Maritime Luxembourg ?
- 5) Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur le montant total des droits d'auteur prélevés au niveau national voire européen ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Claude Haagen
Député